

archives X

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

ALIENATION D'UN TERRAIN
AU PROFIT DE M. TESSIER
A "LA ROBINIERE"

84-008

DATE DE CONVOCATION

16 JANVIER 1984

DATE D'AFFICHAGE

16 JANVIER 1984

Nombre de conseillers
en exercice 33

Nombre de présents 30

Nombre de votants 30

POUR :

CONTRE :

ABSTENTION :

UNANIMITÉ

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

ROCHEFORT, le

- 8. FEV. 1984

APPLICATION LOI N° 82213
du 2-3-1982

L'An mil neuf cent quatre vingt quatre
le Vingt Sept Janvier à 18 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. De LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI - FABER - TAP - BOUTET - MOST -
LE GUEUT - BUSSEREAU - POUMAILLOUX - DAUZIDOU - BENOIT Adjointe
MM. BERTHOME - REVOLAT - MARCONI - Mme GAUDIN - M. PAPEAU -
Mme JEAN - MM. ROUDOT - COUNIL - GAVEN - Mme LAFAYE - GEOFFROY -
LAPERCHE - THOMAS - CANDAU - Mmes DE GAYE - BUCHET - EPAGNEAU -
FONTAN - MM. BARBAT - MONNARD

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.

Absents : MM. RAILLAT - M. LACOTTE
EXCUSEE : Mme DEVIGNE

M BUSSEREAU

a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

Par promesse en date du 28 Septembre 1983, M. TESSIER
Jacques, demeurant Ferme Bellevue, rue Jean Besson à ROYAN,
s'est engagé à acquérir à la Ville de ROYAN la parcelle de
terrain cadastrée section AT n° 356 pour 232m2 sise à
"La Robinière".

./.

Compte-tenu de la situation de la parcelle, rien ne s'oppose à ce que satisfaction soit donnée à l'intéressé.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de M. le Rapporteur

Vu le plan des lieux,

Vu la promesse d'achat en date du 28 Septembre 1983

Vu l'avis favorable de la Commission des Travaux réunie le 12 Juillet 1983

DECIDE :

- d'aliéner la parcelle de terrain sise à "La Robinière" cadastrée section AT n° 356 pour 232m² moyennant la somme de 8.120F. H.T. au profit de M. TESSIER Jacques demurant Ferme Bellevue, rue Jean Besson à ROYAN.
- d'autoriser M. le Maire ou M. le 1er Adjoint agissant par délégation à signer toutes pièces nécessaires à la régularisation de la vente en l'étude de Me DUFOUR, Notaire à ROYAN.
- d'inscrire la recette correspondante au Budget Primitif 1984.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les Membres Présents.

POUR EXTRAIT CONFORME



Député-Maire,
Adjoint délégué,

[Handwritten signature]